

24 avr 2026 -18:16

Avantages extra-légaux : deux voitures de société sur trois sont désormais vertes

Les titres-repas restent incontestablement l'avantage extralégal le plus populaire auprès des employeurs belges. L'usage privé d'une voiture de société reste stable mais la rapidité avec laquelle le verdissement progresse au sein du parc automobile est frappante : deux voitures sur trois sont électriques ou hybrides. C'est ce qui ressort des deux études publiées aujourd'hui par l'Office national de sécurité sociale (ONSS) sur son site.

## Les titres-repas sont l'avantage le plus populaire et augmentent encore

D'après l'étude annuelle sur les avantages salariaux alternatifs, il ressort que, en 2024, 76,52 % des travailleurs bénéficiait de titres-repas, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2018 (61,90 %). Leur popularité ne cesse donc de croître d'année en année, ce qui démontre que les titres-repas sont définitivement ancrés dans les enveloppes salariales belges. Les résultats de l'étude concernent la période 2020-2024. En raison des récentes négociations salariales, on peut s'attendre, en 2026, à une nouvelle augmentation du nombre de bénéficiaires et une hausse du montant des titres-repas.

Le deuxième pilier de pension (68,45 %) et les écochèques (51,71 %) restent également particulièrement répandus et font partie de l'enveloppe salariale extralégale de base des travailleurs salariés.

L'usage privé d'une voiture de société reste stable avec 22 % des travailleurs salariés qui en bénéficient.

## Les voitures électriques gagnent rapidement du terrain

Les résultats d'une deuxième étude qui dresse un état des lieux du verdissement du parc des véhicules de société, sont frappants. Les voitures de société semblent connaître une transformation rapide : la part des véhicules entièrement électriques est passée de 2,54 % en 2022 à plus de 37,19 % dans le quatrième trimestre 2025. Parmi toutes les voitures de société, deux sur trois sont hybrides ou électriques.

## Les véhicules à moteur thermique perdent du terrain

Fin 2025, 31,83 % des voitures de société étaient équipées d'un moteur thermique classique (essence ou diesel). Quatre ans plus tôt, cette part s'élevait encore à 82,32 %. Les voitures électriques sont devenues le groupe le plus important, avec 37,19 %, devant les moteurs thermiques (31,83 %) et les véhicules hybrides (30,98 %).



Parmi les nouvelles voitures immatriculées au quatrième trimestre 2025, plus de 80 % sont équipées d'un moteur complètement électrique. La part des moteurs thermiques dans les nouvelles immatriculations a diminué de 50,15% début 2022 à 4,77 % fin 2025.

## Réduction de moitié des émissions de CO<sub>2</sub> par voiture

Le passage à des alternatives plus écologiques se reflète inévitablement dans les taux d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Les taux d'émissions moyens de CO<sub>2</sub> par véhicule sont passés de 120 à 61 g/km (-49,17 %) en l'espace de quatre ans ! Les taux d'émissions globaux de CO<sub>2</sub> pour l'ensemble du parc automobile sont quant à eux passés de 61,78 à 35,18 tonnes de CO<sub>2</sub>/km pour un parc qui compte environ 580.000 voitures de fonction.

## Le budget mobilité poursuit sa croissance, mais reste rarement utilisé

En quatre ans, le budget mobilité a connu une forte progression : son montant total a été multiplié par 6 pour atteindre près de 224 millions d'euros en 2025. Malgré cette hausse, seulement 22.618 travailleurs utilisent le budget mobilité chez 1.965 employeurs en 2025.

## Les moyens de transport durable : grand favori au sein du budget mobilité

Environ 85 % des travailleurs bénéficiant d'un budget mobilité optent pour le 2e pilier du budget mobilité (moyens de transport durables et frais de logement) avec un montant moyen annuel par travailleur qui ne cesse de croître, allant de 4.798 € en 2022 à 9.415 € en 2025.

Seuls 7,10 % des travailleurs optent pour le 1er pilier du budget mobilité c'est à dire pour un "véhicule respectueux de l'environnement".

Une personne sur deux disposant du budget mobilité conserve un solde en fin d'année (3e pilier) représentant 13,19 % du budget mobilité total.



## À propos des études

Les résultats proviennent de deux études différentes.

- La première est l'étude annuelle relative aux avantages salariaux alternatifs dont les résultats les plus récents concernent l'année 2024. L'étude contient aussi une analyse complémentaire de l'évolution pendant la période 2020-2024. Elle examine quatorze avantages extralégaux allant des formes de rémunération traditionnelles aux plus récentes. L'étude a été réalisée en collaboration avec SD Worx et l'Antwerp Management School (AMS).
- Par ailleurs, l'ONSS effectue un monitoring sur le verdissement des voitures de société. L'étude actuelle concerne l'année 2025 et examine également l'évolution entre 2022 et 2025.

Vous trouverez ces deux études dans la rubrique Statistiques du site web de l'ONSS.

Office national de sécurité sociale  
Place Victor Horta 11  
1060 Bruxelles  
Belgique  
02 509 31 11  
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils  
Contact presse (NL)  
02 509 36 24  
[press@rsz.fgov.be](mailto:press@rsz.fgov.be)

Rebeca Francklin  
Contact presse (FR)  
0479 71 53 74  
[Press@onssrszls.fgov.be](mailto:Press@onssrszls.fgov.be)